



A la maison, 27 mars 2020

Monsieur Bruno Sainjon
Président de l'ONERA

Monsieur,

Par la force des choses, les conditions de travail sont fortement dégradées, et personne ne sait encore pour combien de temps.

Comme le Direction, notre organisation syndicale s'efforce de continuer d'agir pour la collectivité. Aussi nous avons plusieurs requêtes à vous soumettre.

Nous souhaiterions connaître la liste des personnels qui se sont rendus sur les différents sites de l'Onera depuis le mardi 17 mars après-midi et ceux qui continuent de s'y rendre, même ponctuellement, ainsi que les durées de présence.

Concernant les négociations qui avaient débutées en janvier, il est évident qu'elles ne pouvaient être que reportées. La date de reprise étant parfaitement inconnue et l'avenir incertain, la CGT vous demande sans attendre, d'octroyer une AG de 2% à l'ensemble du personnel, pourcentage correspondant strictement à celui inscrit au COP. Nous demandons qu'une somme identique soit affectée à chacun de sorte que le total corresponde à 2% de la masse salariale de l'Onera. Lorsque les conditions permettront la reprise des négociations, nous pourrions alors aborder les autres points de la politique salariale. Pour les autres sujets, la CGT vous demande afin de vous conformer à loi, de traiter en priorité le télétravail, le droit à la déconnexion et le contrôle du temps de travail.

Suite aux courriers des trois organisations syndicales sur le calendrier contraint des NAO, vous aviez proposé que les représentants du personnel qui participaient activement aux négociations, souvent les mêmes qui venaient d'organiser les élections de fin d'année, pourraient soit reporter leurs congés soit les placer sur le CET. Les négociations sont stoppées mais le confinement n'est pas particulièrement propice à la prise de congés. Nous vous demandons ainsi de permettre aux quelques RP impliqués dans les négociations de bénéficier des mesures que vous aviez proposées.

Enfin, compte tenu de la situation très particulière, la CGT demande également que les DSC et leur adjoint soit temporairement déchargés de leur activité professionnelle, afin de pouvoir se consacrer correctement à leur obligations syndicales, compliquées par le confinement mais plus nécessaires que jamais.

Cordialement,

Bernard TANGUY

Copie :

M. Léger – Secrétaire Général de l'ONERA
Mme Haurie – DRH de l'ONERA